



Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie d'Amiens

ASSOCIATION GENERATIONS FUTURES

935 rue de la Montagne
60650 ONS EN BRAY

- :- :- :-

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2019



Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie d'Amiens

ASSOCIATION GENERATIONS FUTURES
935 rue de la Montagne - 60650 ONS EN BRAY

- :- :- :- :-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association GENERATIONS FUTURES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Bruno LE TARNEC

**Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie d'Amiens**

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'implication des financeurs étant significative eu égard au poste des subventions, nous avons cherché à nous assurer dans nos travaux de l'exhaustivité et de la régularité des subventions comptabilisées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie d'Amiens

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BEAUVAIS, le 6 juillet 2020

Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes



Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie d'Amiens

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**ASSD GENERATIONS FUTURES
179 RUE LA FAYETTE**

75010 PARIS 10

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...	24 070	7 383	16 687	20 986
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	187 130	47 251	139 879	158 845
Installations tech., matériels, outillage	9 868	3 991	5 877	9 824
Autres	13 220	12 134	1 086	3 666
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	50 000		50 000	50 000
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total	284 287	70 759	213 528	243 320
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 064		4 064	2 625
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	45 693		45 693	49 420
Autres	4 998		4 998	17 837
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 021 849		1 021 849	887 824
Charges constatées d'avance (3)	1 717		1 717	2 362
Total	1 078 322		1 078 322	960 068
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL ACTIF	1 362 609	70 759	1 291 850	1 203 388
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	1 143 948	908 285
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	104 922	235 663
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
apports		
legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Autres		
Total	1 248 870	1 143 948
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 580	3 328
Dettes fiscales et sociales	33 400	31 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 000
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	42 981	59 440
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 291 850	1 203 388
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2019	%	du 01/01/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2019	PE	au 31/12/2018	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises	19 492	4,28	850	0,16	18 642	#####
Production vendue (biens et services)	36 773	8,07	28 131	5,19	8 643	30,72
Montant net du chiffre d'affaires	56 265	12,35	28 981	5,35	27 284	94,15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	80 948	17,76	246 713	45,53	-165 764	-67,19
Reprises sur dép, amort, prov, transfert	2 109	0,46	2 991	0,55	-883	-29,51
Cotisations	100 627	22,08	71 085	13,12	29 542	41,56
Autres produits	215 742	47,34	192 063	35,45	23 679	12,33
Total	455 691	100,00	541 832	100,00	-86 141	-15,90
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises			344	0,06	-344	-100,00
Variation des stocks	-1 439	-0,32	-1 142	-0,21	-297	-26,03
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	149 587	32,83	150 618	27,80	-1 031	-0,68
Impôts, taxes et versements assimilés	2 088	0,46	1 694	0,31	394	23,25
Salaires et traitements	127 045	27,88	99 694	18,40	27 351	27,43
Charges sociales	44 227	9,71	57 477	10,61	-13 250	-23,05
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	29 792	6,54			29 792	#####
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges	71	0,02	13	0,00	58	439,26
Total	351 370	77,11	308 698	56,97	42 672	13,82
Résultat d'exploitation	104 321	22,89	233 134	43,03	-128 814	-55,25
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	684	0,15	679	0,13	4	0,64
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total	684	0,15	679	0,13	4	0,64
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	684	0,15	679	0,13	4	0,64
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) Dont produits concernant les entités liées.						
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2019 au 31/12/2019	% PE	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT	105 004	23,04	233 814	43,15	-128 809	-55,09
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion			2 132	0,39	-2 132	-100,00
Sur opérations en capital						
Reprises prov.et dép. et transf de c						
Total			2 132	0,39	-2 132	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion	82	0,02	282	0,05	-200	-70,81
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total	82	0,02	282	0,05	-200	-70,81
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-82	-0,02	1 850	0,34	-1 932	-104,46
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	104 922	23,02	235 663	43,49	-130 742	-55,48
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	456 374		544 644		-88 269	-16,21
TOTAL DES CHARGES	351 453		308 980		42 472	13,75
EXCEDENT OU DEFICIT	104 922	23,02	235 663	43,49	-130 742	-55,48
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Faits majeurs de l'exercice
- Nouvelles règles comptables sur les actifs
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2019

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Frais externe de formation		☐	☐	☐
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☐
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☐
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	linéaire	3 à 20 ans				

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	24 070			24 070
Immobilisations corporelles.....	260 218			260 218
Immobilisations financières.....				
Total.....	284 287			284 287

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	3 084	4 299		7 383
Immobilisations corporelles.....	37 884	25 492		63 376
Immobilisations financières.....				
Total.....	40 967	29 791		70 759

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	52 408	52 408	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	3 998
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

1 717

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	908 285	235 663	235 663	1 143 948
Résultat comptable de l'exercice...	235 663			104 922
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Autres fonds associatifs				
Total.....	1 143 948	235 663	235 663	1 248 870

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF[illegible]**TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT**

	Débiteur	Créditeur
Nature du report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D=A-B+C
Subventions					
Campagne PE - JENIFER ALTMAN	40 000	40 000	40 000		
REGION DGFIP	30 000	30 000	30 000		
Campagne relais locaux :					
Campagne SPP/SPAP : DRFIP CONV AFB	28 448	28 448	28 448		
Total	98 448	98 448	98 448		
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		104 921,69
- dont part du résultat sur gestion propre		104 921,69
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 580	9 580		
Dettes fiscales et sociales	33 400	33 400		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total :	42 981	42 981		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....
 Fournisseurs.....
 Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
 Emprunts et dettes financières diverses
 Fournisseurs.....
 Dettes fiscales et sociales.....
 Autres dettes

	9 580
	8 024



Produits constatés d'avance :

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	80 948	246 712	17,74	45,28
Cotisations	100 626	71 084	22,05	13,05
Dons	104 734	157 060	22,95	28,83
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
MECENAT	111 000	35 000	24,32	6,42
AUTRES	56 265	29 161	12,33	5,35
PRODUITS FINANCIERS	684	679	0,15	0,12
TRANSFERT DE CHARGES	2 116	5 126	0,46	0,94
Total	456 373	544 822	100,00	100,00

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Méthode de valorisation

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Non recensé

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
 Legs et donations acceptés par les organes
 statutairement compétents.....
 Ressources en nature stockées.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Droit d'usage des locaux
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS



Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie d'Amiens

ASSOCIATION GENERATIONS FUTURES
935 rue de la Montagne - 60650 ONS EN BRAY

- :- :- :- :-

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisées ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'association a reçu au mois de décembre 2019 à titre de mécénat la somme de 5 000 € d'ECOCERT. Madame la Présidente de votre association est membre du Conseil de Surveillance d'ECOCERT.

Fait à BEAUVAIS, le 6 juillet 2020

Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes